



Appel des 9 organisations de retraités et retraitées

Une nouvelle fois dans l'unité, 9 organisations syndicales et associations de retraité-e-s vous appellent à vous mobiliser le 29 septembre pour défendre notre pouvoir d'achat de retraité.

Mobilisation le 29 septembre
pour une véritable revalorisation de nos retraites et
pensions dès le 1^{er} octobre 2016

En Saône et Loire, les organisations départementales
CGT, FO et FSU appellent à un rassemblement
départemental à 15 h maison des syndicats à Chalon-sur-Saône
(déplacement par autocar : voir lieux de départ et horaires au verso)

Nos pensions une nouvelle fois gelées au 1^{er} octobre 2016 !

C'est ce que prévoit la commission des comptes de la Sécurité sociale. Après le décalage de la date de revalorisation des pensions de janvier à avril sous le gouvernement Sarkozy, la loi Touraine de janvier 2014 a reporté cette revalorisation d'avril en octobre et modifié les règles. Aucune revalorisation en 2014. Seulement 0,1% en 2015. Il faut remonter au 1^{er} avril 2013 pour retrouver une simple prise en compte de l'inflation.

Le MEDEF a obtenu le blocage de fait des régimes complémentaires pour 3 ans, en ne revalorisant qu'un point en dessous de l'inflation.

Les pensions reculent par rapport aux salaires

Jusqu'aux « réformes » de 1993 et 2003, les pensions du privé et du public évoluaient en fonction des salaires. Depuis l'indexation sur les prix, le décalage avec les salaires s'accroît, de 1,4 à 1,8 % par an, sur le dos des personnes retraitées qui subissent un décrochage de leur niveau de vie et une paupérisation pour tous.

Une cascade de mauvaises mesures fiscales

Le gouvernement a supprimé les mesures fiscales dont bénéficiaient les parents isolés et les veuves et veufs ayant eu un enfant, de même que la non-imposition de la majoration de 10% pour les retraité-e-s ayant eu au moins 3 enfants.

L'ensemble de la fiscalité, bien plus importante que l'impôt sur le revenu, pèse fortement sur les retraité-e-s, qu'ils soient imposables ou non : le poids de la TVA est proportionnellement plus lourd pour les plus pauvres. La CASA, prélevée sur les retraites et pensions des retraités imposables, reste encore en partie détournée de sa fonction (environ 350 millions d'euros pour 2015).

Des milliers de retraités n'ont plus les moyens de se soigner

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, très insuffisante dans son contenu, tarde à se mettre en place. Hôpital, centre de sécurité sociale, bureau de poste, transports... On ne compte plus les fermetures de services publics. Les personnes âgées, surtout en zone rurale, souffrent principalement de cette désertification.

Défendre le pouvoir d'achat et non les cadeaux aux marchés financiers

Quand le gouvernement ne cesse de répéter que la croissance est en train de redémarrer, celle-ci risque d'être freinée par la baisse des revenus de retraité-e-s qui consommeront moins ! C'est justement le retour de croissance qui peut rétablir l'équilibre des comptes publics.

Dans le même temps, les gouvernements successifs n'ont cessé de multiplier les cadeaux fiscaux et parafiscaux aux entreprises et marchés financiers, provoquant un manque à gagner pour les finances publiques. La France est un pays riche où ne cessent de s'accroître les inégalités. Près de 10 % des retraités survivent sous le seuil de pauvreté.

Le 29 septembre, ensemble, nous vous appelons à vous mobiliser :

- Pour le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année en prenant en compte l'évolution du salaire moyen.
- Pour une pension au moins égale au SMIC revendiqué pour une retraite complète.
- Pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sur les pensions, la baisse de la CSG des retraité-e-s et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités : la ½ part fiscale et l'exonération des majorations familiales.

- Pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraites, le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources.
- Pour le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.)

Horaires et lieux de départ des bus

❖ Bus n°1 :

- départ Mâcon 13 h 45 parking piscine
- arrêt Tournus 14 h 15 place de la gare

❖ Bus n°2 :

- départ Montceau-les-Mines 14 h Embarcadère
- arrêt 14 h 30 parking relai du Rond-point Jeanne Rose
(pour les participants de Montchanin, du Creusot et Autun)

❖ Bus n°3 :

- départ Paray-le-Monial 13 h 00 29 rue Hector Berlioz (antenne Union Locale CGT de Paray-le-Monial)
- arrêt 13 h 30 place de l'église Gueugnon (Union Locale CGT)
- arrêt 14 h 30 parking relai du Rond-point Jeanne Rose
(pour les participants de Montchanin, du Creusot et Autun)

❖ Pour tous les bus : arrivée à 15 h à Chalon maison des Syndicats

❖ Pour tous les bus : reprise des manifestants quai Gambetta à 17 h 00